

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SYPRED publie le panorama français 2015 des déchets dangereux

Le Sypred, Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Dangereux, spécialiste des déchets dangereux en France, publie son panorama annuel français des déchets dangereux pour l'année 2015.

Le panorama ci-joint est la synthèse à l'échelon national des données de la base de déclaration annuelle des rejets (GEREP), analysées et vérifiées par le SYPRED dans le cadre de son observatoire des déchets dangereux mis en place pour l'année 2012.

L'observatoire s'inscrit dans la volonté du SYPRED de disposer de données précises, actualisées et fiables concernant la production et le traitement des déchets dangereux en France ainsi que sur les opérations de tri, transit, regroupement, prétraitement. Il apporte ainsi une vision globale de la diversité et complémentarité des différents procédés de traitements.

Dans le cadre de la planification régionale de la gestion des déchets, le panorama constitue un outil statistique fiable et d'une très grande utilité car il permet aussi d'identifier précisément pour chaque région administrative :

- Les quantités et les destinations des différents flux de déchets dangereux produits
- Les quantités et les provenances des différents flux de déchets dangereux traités et leur type de traitement.

Total déchets dangereux :

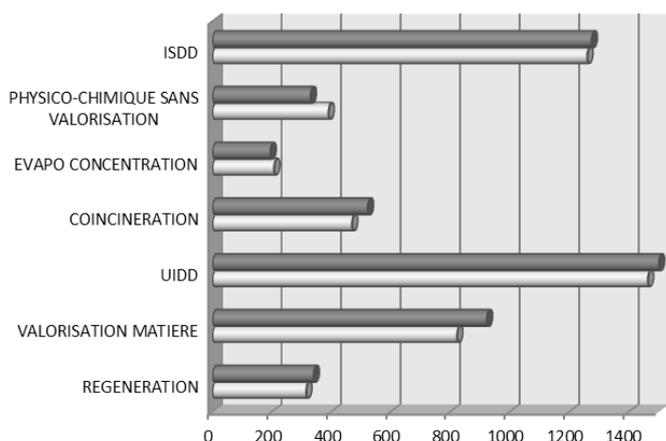
Le tonnage total de déchets dangereux traités en France (hors VHU et hors D3E¹) s'élève à **5,83 millions de tonnes**, en augmentation de **4,5%** par rapport à 2014.

Cette tendance s'explique probablement par une certaine reprise des activités industrielles et une collecte en augmentation de l'amiante.

Les tendances entre 2014 et 2015 sont illustrées sur les graphiques suivants (en kt).

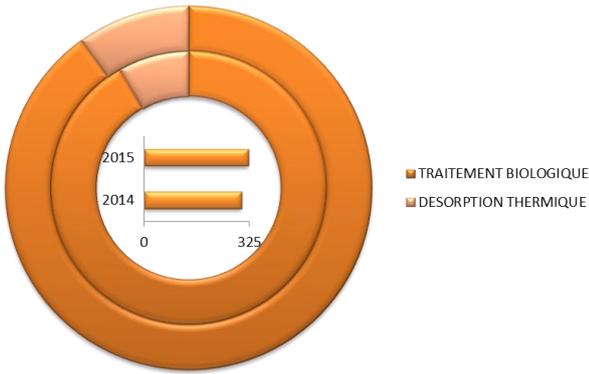
Acronyme utilisés

UIDD : usine d'incinération de déchets dangereux
UIDnD : usine d'incinération de déchets non dangereux
ISDD : installation de stockage de déchets dangereux
ISDnD : installation de stockage de déchets non dangereux

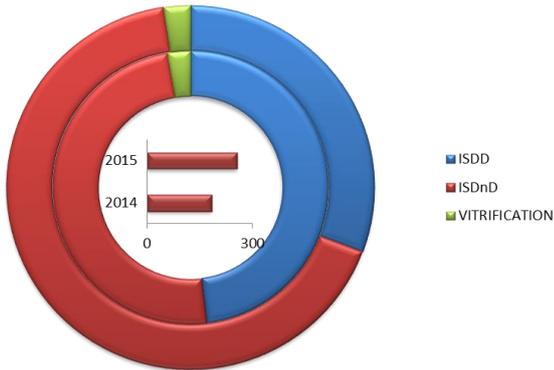


Pour les déchets dangereux hors terres polluées, amiante, DASRI et PCB, on note une légère augmentation des quantités traitées qui bénéficient aux activités de valorisation et de traitements thermiques.

¹ VHU : véhicules hors d'usage - D3E : déchets d'équipements électriques et électroniques



Pas de bouleversement sur la gestion des terres polluées.



Une forte augmentation du captage de l'amiante accompagnée d'une réorientation vers les installations de stockage de déchets non-dangereux.



Constance dans le traitement des DASRI tant au niveau des quantités traitées que de la répartition dans les différentes filières.



Statu quo sur le traitement des PCB.

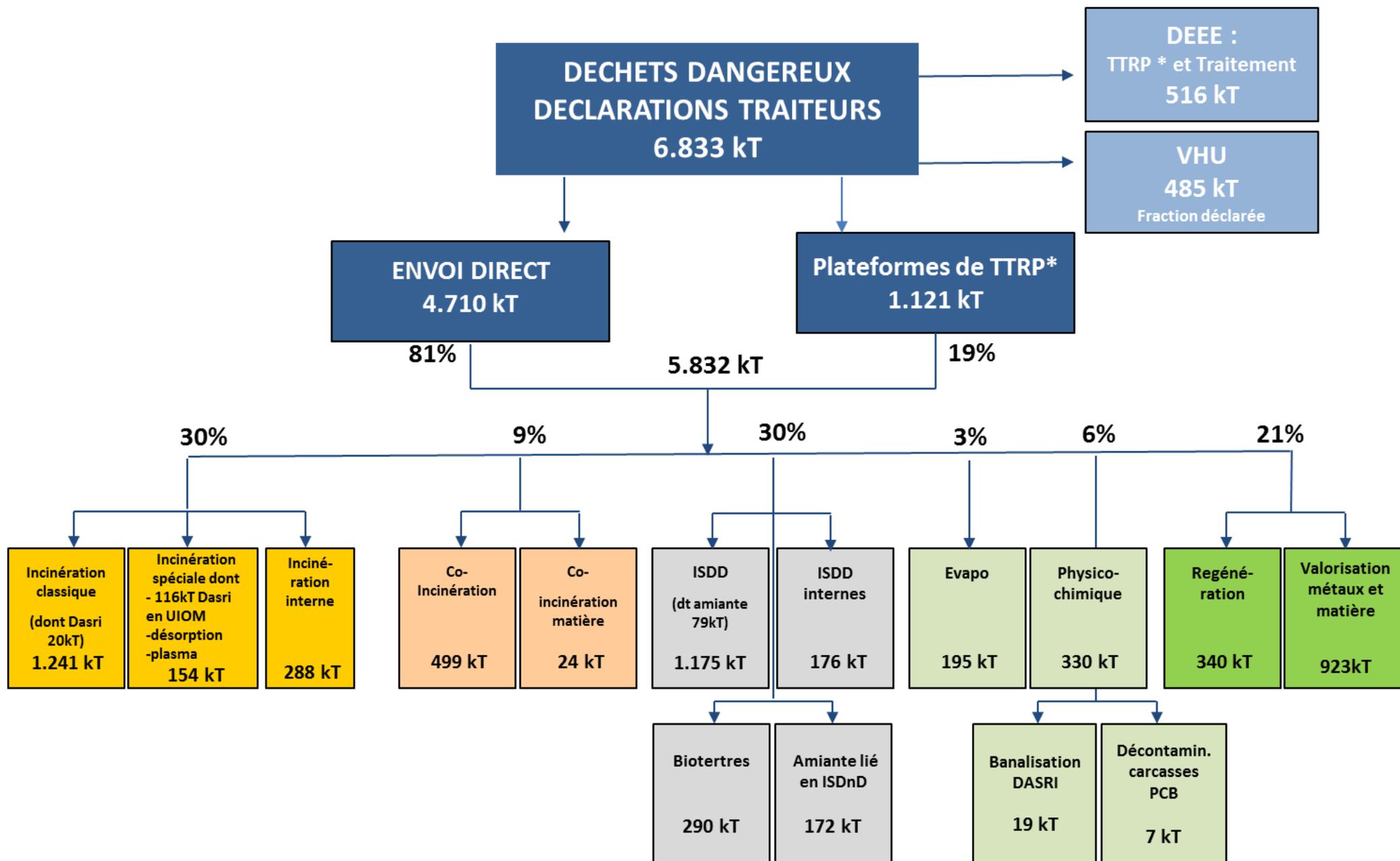
Le SYPREL, Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Dangereux, a été fondé en 1976. Il représente aujourd'hui 58 centres de traitement de déchets dangereux situés en France. Rassemblant une capacité totale de traitement et de recyclage de 3,2 millions de tonnes par an, et de 250 000 tonnes par an de tri-transit-regroupement, les membres du Sypred ont traité plus de 2,5 millions de tonnes de déchets dangereux en 2015, ont évité l'émission de 4 millions de tonnes de CO2 et valorisé plusieurs dizaines de milliers de tonnes équivalent pétrole. L'objectif du Sypred est de privilégier la protection de l'environnement et de la santé dans l'évolution réglementaire, d'informer le public sur le métier du traitement des déchets dangereux, et de promouvoir la qualité écologique des traitements et du recyclage

Le 13 septembre 2017

Contact : Astrid Freynet astrid.freynet@syfred.fr, 01 41 31 41 95, www.syfred.fr

PANORAMA DE LA GESTION DES DECHETS DANGEREUX

Tonnages traités en France en 2015



* TTRP : Tri Transit Regroupement Pré traitement